



L'école-liens

La lettre d'information dans le vent de Vents Citoyens

N° 3 - avril 2016

<http://vents.citoyens-53.jimdo.com> - ventscitoyens@gmail.com

■ L'ÉDITO : Nuisances :
entre fantasmes et réalité

■ Fonctionnement de
Vents Citoyens ?

■ Rencontre avec
ABO Wind

■ Les enjeux avec
parc citoyen

■ Comment créer un
club d'investissement ?

■ Journée EnR le 5 mai.

■ En bref...



■ Nuisances : entre fantasmes et réalité

Nous sommes de plus en plus dépendants des technologies. Elles sont censées nous rendre la vie plus agréable mais en retour, elles ont très souvent un impact sur l'environnement et parfois sur notre santé.

Qu'il s'agisse de notre habitat, de notre alimentation, de nos loisirs, de notre façon de communiquer, de nous déplacer, de nous éclairer, de nous chauffer... des nanoparticules, en passant par notre téléphone portable, jusqu'aux installations industrielles les plus gigantesques l'évolution technologique nous accompagne partout.

Le regard critique des citoyens face à tout projet industriel est légitime, d'autant que les élus, qui sont aussi les décideurs, sont souvent plus sensibles aux arguments économiques qu'environnementaux. Mais comment ne pas tomber dans le piège de l'opposition systématique ou dans la théorie du complot quand la guerre des lobbys est omniprésente ? Quelque soit le projet, il suffit de quelques clics sur internet pour, très vite, être convaincu de sa dangerosité, avérée ou affabulée. Cette psychose est renforcée par le repli sur soi qui conduit à refuser toute forme de nuisance tout en exigeant le confort de la modernité. Le risque est grand de tomber dans un individualisme où la notion de nuisance se limite à la crainte pour ses proches et pour son environnement tout aussi proche.

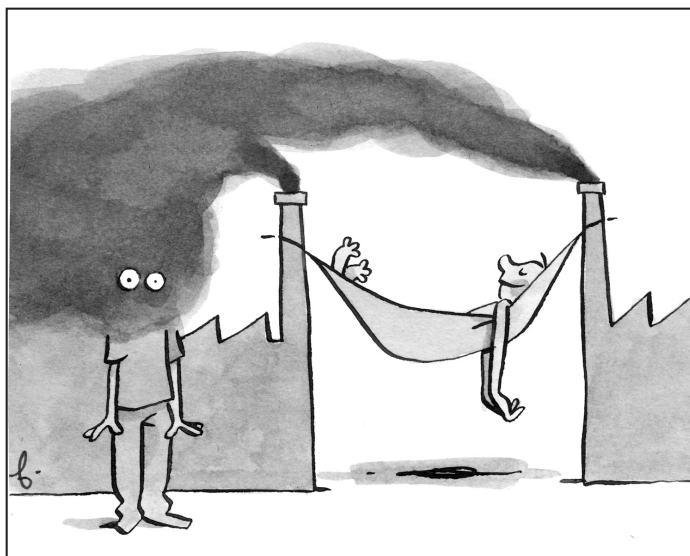
Toute activité humaine crée des nuisances, alors comment évaluer et classer ces nuisances ?

Il nous faut sans aucun doute retrouver le sens du collectif, gage de responsabilité vis-à-vis des défis qui nous attendent, qu'il s'agisse du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources, des problèmes démographiques... La question essentielle et universelle reste : Quel monde voulons-nous pour demain ?

Et là, les réponses sont philosophiques, politiques mais aussi technologiques. Alors ne faisons pas le procès de la technologie quand c'est la façon dont elle est utilisée qui pose problème.

C'est à travers ce questionnement que nous devons analyser chaque projet. Focaliser notre attention et nos recherches uniquement sur les nuisances de telle ou telle technologie c'est s'enfermer dans une attitude strictement négative. Pour ce qui est de l'énergie, si nous n'avons pas une vision globale de l'ensemble des technologies qui permettent de

les produire, nous risquons de faire fausse route. Bien appréhender la problématique énergétique nécessite un travail considérable de recherche, de compréhension, d'analyse environnementale, économique et technologique, avec des conclusions jamais définitives. Un travail jamais terminé qui ne peut s'envisager que dans une démarche collective et humaniste, ou l'intérêt du plus grand



nombre doit toujours primer sur les enjeux individualistes ou purement financiers.

Les nuisances les plus redoutables ne sont pas forcément les plus visibles. L'extraction de l'uranium au Niger génère des nuisances bien réelles, mais la distance qui nous en sépare, peut nous les faire oublier. De même, les déchets toxiques ou radioactifs de longue durée seront des nuisances tout aussi réelles pour les générations futures. En important des matières premières et en enfouissant des déchets nous exportons nos nuisances.

Pourtant l'énergie est partout présente sur notre planète et en quantité : l'eau, le vent, la lumière... sans cesse renouvelés. Les outils qui permettent de capturer ces énergies sont de plus en plus performants. Choisir de produire localement l'énergie que nous allons consommer c'est assumer les nuisances qu'elles génèrent tout en essayant de les limiter.

Le choix du mix énergétique que nous allons devoir mettre en place devra être le résultat d'une réflexion collective et responsable.

Fonctionnement de Vents Citoyens ?

Vents Citoyens compte près de 150 adhérents. Comme dans toutes les associations les décisions sont prises par les membres du conseil d'administration (18 pour Vents Citoyens) qui se réunissent une fois par mois, le plus souvent un vendredi soir. Entre 2 CA une réunion avec le président (Jean-Claude Maignan) et quelques membres permet de faire le point et d'avancer sur certains dossiers.

Deux commissions sont en place :

La commission «info-formation» travaille sur tous les sujets concernant la communication qu'il s'agisse de la newsletter «L'éole-liens», du site internet, du diaporama diffusé lors des soirées dites «Soirée info» ou des relations avec les médias. Mais son travail consiste aussi à organiser des journées de formation ou des visites à caractère pédagogique.

La commission Finance quant à elle, gère tous les problèmes liés au fonctionnement financier de l'association (adhésions, subventions, dons...). Les deux co-trésorières de vents citoyens (Marie Figureau et Anne Vaugenot) occupent une place centrale dans cette commission. Son rôle est également de travailler sur le montage financier et juridique de la future société citoyenne qui, à terme, deviendra propriétaire du parc et devra en assurer la gestion.

Hervé Morand, qui travaille à mi-temps pour l'association, assure le travail administratif, l'animation. Il suit les dossiers en cours et met en place les décisions prises lors des CA.

Vents Citoyens reste ouvert à toutes les bonnes volontés, et ce quelques soient vos compétences...



Rencontre avec ABO Wind

Le 23 février nous avons rencontré les représentants de la société qui assure le développement du projet de parc éolien de St Hilaire du Maine : Patrick BESSIERE responsable ABO Wind France, Alexander ZERBE responsable financier et juridique France et Gaël MILLET technicien basé à l'agence de Nantes, *(Gaël a suivi les différentes études et a monté le dossier du permis de construire du projet de St Hilaire).*

Vents citoyens était représenté par huit personnes :

des membres du conseil d'administration et de la commission finance.

Gaël Millet est d'abord intervenu pour faire le point sur l'avancement du projet. Le permis de

construire a été déposé le 24 septembre 2015, l'administration qui instruit le dossier a demandé des compléments d'informations concernant l'aspect paysager et l'aspect environnemental. Un dossier complémentaire sera donc déposé fin avril.

La discussion ensuite a porté sur le choix des machines : Quatre éoliennes de 2,75 MW GE120 de la marque Général Électrique.

Pourquoi ce choix ?

Différentes machines ont été étudiées avec des puissances comprises entre 2 et 3,3 MW. La conjugaison de différents facteurs et d'un ensemble de contraintes comme le gisement de vent, la limite en altitude, les contraintes acoustiques, l'espacement entre les éoliennes...

a permis d'arrêter le choix sur les GE120.

Éoliennes dites de nouvelle génération, une plus grande envergure avec des pâles de 60 m au lieu de 50 m leur confère une plus grande sensibilité aux vents faibles et ainsi à puissance égale un meilleur rendement.

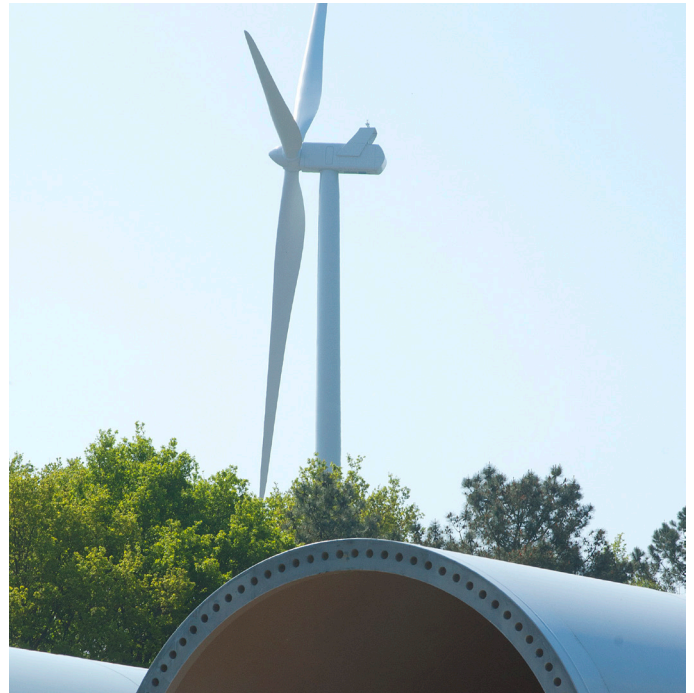
La production annuelle annoncée pour les quatre éoliennes se situerait autour 30 000 MW/H.

La valeur d'achat du parc ?

Impossible aujourd'hui d'avoir une évaluation précise sur le prix d'achat du parc, trop d'incertitudes planent encore : comme le prix réel des 4 éoliennes et le coût de leur maintenance qui doit être négocié avec le fabricant. Le productible intervient pour une grande part dans la valeur du parc, or celui-ci dépend de l'étude de vent encore en cours aujourd'hui.

ABO Wind a réalisé une étude en interne à partir de données estimatives. Ces mêmes données vont nous permettre de travailler sur différents scénarios et ainsi nous pourrions comparer nos résultats avec ceux obtenus par ABO Wind.

Lorsque le projet sera un peu plus avancé, l'étude de vent définitivement validée, nous ferons réaliser une expertise par un bureau d'étude spécialisé. Les résultats de cette expertise nous permettront alors de calculer le prix d'achat du parc.



Le rôle D'ABO Wind ?

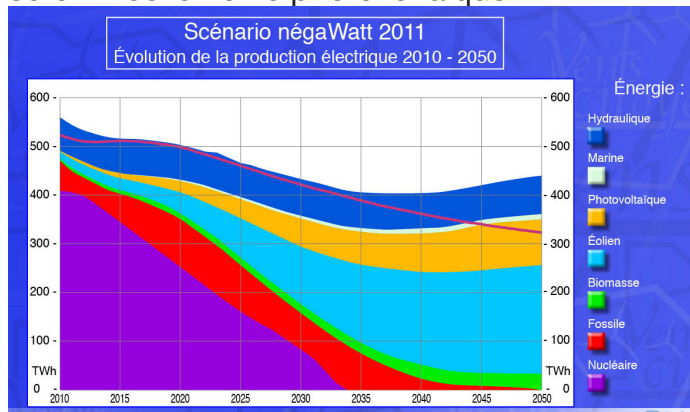
ABO Wind va continuer de suivre l'instruction des demandes d'autorisation, préparer l'enquête publique etc ...

La négociation avec les banques qui vont apporter 80% du financement reste à définir entre Vents Citoyens et ABO Wind.

Les enjeux d'un parc éolien citoyen

De nombreux scénarios convergent vers un avenir énergétique à 100% renouvelable.

L'énergie éolienne occupera une place centrale dans le mix énergétique de demain. La politique énergétique de l'Allemagne et de la majorité des pays européens, le scénario négawatt ou plus récemment le dossier Ademe 100% EnR en 2050 démontre clairement que les deux piliers de la production d'électricité seront l'éolien et le photovoltaïque.



La résistance en France est très forte, à commencer par EDF qui a beaucoup de mal à renoncer à la centralisation de la production. Les nostalgiques du nucléaire et certains qui se disent «amoureux des vieilles pierres» font de l'acharnement juridique dans le but de stopper

ou retarder tout projet éolien.

Sans **le soutien et sans l'engagement de la population locale**, la transition énergétique risque de rester à l'état de projet.

Comme dans de nombreux domaines, **la cohérence de la proximité** doit aussi s'appliquer à l'énergie. Le vent qui souffle sur notre territoire, nous permet de produire une énergie locale, consommée localement. Il semble donc logique que les bénéfices générés par cette énergie restent sur notre territoire.

C'est dans l'action citoyenne et locale que la démocratie va retrouver tout son sens.

L'éolien synonyme d'efficacité énergétique : A investissement égal les éoliennes sont parmi les outils qui permettent de produire le plus d'énergie.

Autant d'arguments qui peuvent conduire chacun à **s'engager dans l'investissement d'un parc éolien citoyens.**

Plusieurs alternatives sont alors possible :

- Investir directement dans la société qui sera mise en place.
- Participer au financement par l'intermédiaire d'un club d'investissement.
- Prendre des parts dans «Énergie partagée» structure financière d'investissement dans les énergies renouvelables citoyennes.

Comment créer un club d'investissement ?

Le club d'investissement a été voulu simple dans son montage afin qu'il soit facilement accessible, sans frais d'enregistrement. La forme juridique retenue est donc l'indivision volontaire, ce qui permet aux membres de rentrer ou de sortir très facilement du Club sans le remettre en question. Une fois que vous aurez réuni entre 5 à 20 personnes intéressées par la formule, il vous suffira de remplir et de signer les statuts, de procéder à l'enregistrement auprès des services fiscaux puis d'ouvrir un compte.

- **Forme juridique** : Indivision volontaire
- **Membres** : Obligatoirement des particuliers
- **Nombre de membres** : De 5 à 20 personnes
- **Quels versements ?** Ils ne doivent pas dépasser 5 500 € par an et par membre ou par foyer fiscal.
- **Durée de vie du club** : Maximum de 10 ans
- **Réunir les membres** : Pour constituer un club vous devez réunir au moins 5 particuliers. Cette première réunion est la « réunion de constitution »
- **Choisir le nom** : Vous devez choisir un nom pour votre club, c'est ce nom qui sera enregistré avec les statuts.
- **Élire le bureau** : Vous devrez élire les membres du bureau. Trois personnes sont indispensables : le Président, le Trésorier et le Secrétaire.
- **Remplir les statuts** : Ces documents comporteront toutes les règles de vie et de fonctionnement du club.

Sachez aussi que vous pouvez également intégrer un club d'investissement existant.

[Le parc de Béganne](#) dans le Morbihan a été financé à plus de 50% grâce à l'apport de 53 clubs d'investissement.

Il existe des clubs d'investissement spécifiques pour les projets d'Investisseurs dans les Énergies Renouvelables Citoyennes : [CIERC](#) (un modèle des statuts peut vous être fourni)

[Les CIGALES](#) (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) sont des entités fiscales permettant de mettre en commun une épargne afin de la faire fructifier auquel s'ajoute le caractère solidaire de l'engagement. Il correspond bien à l'engagement citoyen dans le cadre des énergies renouvelables. La dénomination de CIGALES nécessite d'adhérer à la Fédération Nationale des CIGALES. La cotisation annuelle est de 27€ par personne les 5 premières années.

L'énergie du collectif...



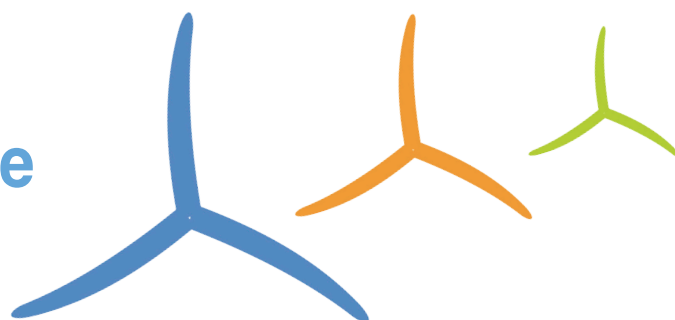
Journée EnR le 5 mai.

Vents Citoyens renouvelle l'expérience de l'année dernière, le jeudi de l'ascension étant une date propice à l'élévation vers les éoliennes.

Une randonnée énergétique et renouvelable est donc organisée le jeudi 5 mai :

- Rendez-vous 10h15, place de la marie de Loupfougères. Le projet «Énergies positives de la com com des Avoirs» vous sera présenté par Dominique Bourgault.
- 11h30 Présentation du projet de méthanisation de Charchigné par Laurent Taupin.
- 12h30 pique-nique place de l'église, l'occasion de découvrir les compétences culinaires de chacun ou l'art du simple sandwich.
- 14h départ pour la rando autour du Mont du Saule, un parcours qui vous permettra de découvrir l'intégration des parcs éoliens dans le paysage mayennais.

Randonnée énergétique



En bref...

• Soirée info :

Si vous souhaitez organiser une soirée d'information sur le projet éolien citoyen, n'hésitez-pas à nous contacter.

Prochaine soirée info

Soirée débat à Bonchamp

Judi 12 mai à 20H30 aux Angenoises

Transition énergétique : quelles initiatives locales ?

Organisée par l'association AGIR ensemble à Bonchamp avec la participation de nombreux invités.

Toutes les infos là :

<http://www.agir-bonchamp.fr/soiree-debat-transition-energetique-initiatives-locales/>

Quand éolien rime avec citoyens...

L'énergie du collectif...



• Inauguration du parc éolien citoyen de Sévérac et Guenrouët à
SEVERAC (Loire Atlantique)

Samedi 7 mai de 10h à 23h

Inauguration du 2^{ème} parc éolien citoyen de France
La fête de l'énergie citoyenne !

Contact :

Tél. 06 24 76 24 65

ventscitoyens@gmail.com

<http://vents-citoyens-53.jimdo.com>

